

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE
L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN
PRÉSENTÉ LORS DE
LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
LE 2 SEPTEMBRE 2008**



INTRODUCTION

Il me fait plaisir, au nom des membres du conseil de l'arrondissement, de déposer le Rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun. C'est dans le cadre prévu par la Loi sur les Cités et Villes que je m'adresse à vous ce soir.

Tout d'abord, je présenterai le rapport du Vérificateur général de même que les résultats de l'exercice 2007; je poursuivrai avec une analyse préliminaire de l'exercice 2008 et je terminerai par un aperçu des budgets pour 2009, soit le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2007 ET LE PREMIER TRIMESTRE 2008

Le Vérificateur général n'a fait aucune recommandation spécifique à l'arrondissement de Verdun. Toutefois, une recommandation émise à la direction des technologies de l'information du service des affaires corporatives concernant le transfert des équipements mobiles sur un site sécurisé a été mise en application en début 2008 pour l'arrondissement. De plus, l'ensemble des autres recommandations a été examiné et considéré lorsque l'une d'entre elles s'appliquait à l'arrondissement.

Dans ce contexte, une rubrique a été ajoutée dans ce rapport pour présenter la rémunération et les allocations de dépenses des conseillers qui occupent un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007

REVENUS

Transferts	171 700 \$	
Revenus de sources locales	<u>4 416 200 \$</u>	
TOTAL DES REVENUS	4 587 900 \$	
BUDGET MODIFIÉ FINAL 2007	<u>3 207 500 \$</u>	1 380 400 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	5 131 000 \$	
Sécurité publique	882 200 \$	
Transport	10 657 200 \$	
Hygiène du milieu	5 786 800 \$	
Santé et bien-être	93 400 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	1 897 500 \$	
Loisirs et culture	<u>10 336 600 \$</u>	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 784 700 \$	

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Transferts aux activités d'investissement	<u>855 200 \$</u>	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	35 639 900 \$	
BUDGET MODIFIÉ FINAL 2007	<u>34 841 500 \$</u>	<u>(798 400)\$</u>
SURPLUS DE L'EXERCICE		<u>582 000 \$</u>

Notre surplus de l'exercice s'explique par l'ensemble des principaux facteurs suivants :

Au chapitre des revenus :

- Une augmentation de nos revenus reliés aux activités de loisirs et culture : 134 900 \$
- Une augmentation de nos revenus de recouvrement de tiers : 120 500 \$
- Une augmentation de nos revenus de licences et permis : 201 300 \$
- Des dispositions d'actifs immobilisés : 203 100 \$
- La radiation de provision antérieure et de retenues sur factures : 324 100 \$
- La régularisation d'un solde avec Montréal en regard de la provision pour mauvaises créances – amendes, antérieures au 1^{er} janvier 2002 : 312 600 \$

Au chapitre des dépenses :

- Notre rémunération globale (salaires et cotisations de l'employeur) pour laquelle une gestion rigoureuse et serrée de nos coûts de main-d'œuvre a générée des économies, associée à une sous-budgétisation de certains postes des cotisations de l'employeur; une nouvelle évaluation actuarielle du régime de retraite et l'effet du régime rétrospectif de la gestion de notre dossier santé et sécurité au travail a généré un écart défavorable : (681 200) \$
- Nos coûts des opérations de déneigement (transport, location de chargeurs et de niveleuses) qui ont été supérieurs au budget : (908 200) \$
- Des économies furent réalisées dans la gestion des matières résiduelles, suite à des décisions d'affaires appropriées : 416 100 \$
- Enfin, signalons en terminant, des économies générées suite à une compression au niveau des services professionnels : 132 700 \$

L'attribution et l'utilisation de ces surplus par l'arrondissement de Verdun respectent la politique établie par le conseil municipal de la Ville de Montréal

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun était constituée en 2007 d'un montant initial de 3 478 000 \$ pour des projets de protection (discrétionnaires). En tenant compte du report des sommes non dépensées en 2006 de 1 939 000 \$, des montants transférés des activités financières totalisant 971 000 \$ et de redressement de subventions d'années antérieures (302 000 \$), l'arrondissement disposait donc en 2007, à des fins d'investissement, d'une enveloppe totale de 6 086 000 \$. De ce total, un montant de 3 465 000 \$ a été reporté à 2008.

Au nombre des principaux investissements réalisés en 2007, mentionnons :

- Programme d'amélioration des aires de jeux 585 000 \$
- Programme de réfection routière 889 000 \$
- Programme de protection des bâtiments 698 000 \$
- Programme de remplacement de véhicules 449 000 \$
- 2 621 000 \$

Les sources de financement pour ces investissements de 2007 se détaillent de la façon suivante :

- Emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, payable sur le compte de taxes de 2009, selon les directives corporatives 1 797 000 \$
 - Budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissement) 824 000 \$
- 2 621 000 \$

S'ajoutent au précédent volet, les projets de développement (structurants) dont le budget initial provenait d'une enveloppe corporative de 27 391 000 \$. Pour 2007, en tenant compte du report des sommes non dépensées de 2006 de l'ordre de 6 566 000 \$ et d'un montant de 262 000 \$ provenant des activités financières, l'arrondissement disposait d'une enveloppe totale de 34 219 000 \$. De cette somme, un montant de 2 877 000 \$ a été reporté à 2008.

Au nombre des principaux investissements réalisés en 2007, citons :

- La construction du boulevard Gaétan-Laberge 54 000 \$
 - L'aménagement de parcs et espaces verts 2 007 000 \$
 - Infrastructures de voirie 1 128 000 \$
 - Le bouclage du tronçon «C » - quartier de L'Île-des-Sœurs 762 000 \$
 - L'aménagement de la Pointe-nord, quartier de L'Île-des-Sœurs 27 391 000 \$
- 31 342 000 \$

Les sources de financement de ces investissements de 2007 sont constituées d'un emprunt pour l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal de 31 045 000 \$ et du budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissements) de 297 000 \$.

Enfin, un investissement destiné à l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement, sous la responsabilité du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) a été réalisé en 2007. Des dépenses de l'ordre de 2 744 000 \$ ont été effectuées. La source de financement provient de la taxe spéciale relative à l'amélioration du service d'eau, introduite en 2004.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2008

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La Ville de Montréal nous a octroyé un budget de 3 472 900 \$ au chapitre des revenus et 34 199 300 \$ au chapitre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2008.

Pour maintenir le niveau de services offerts à nos contribuables verdunois, il convient de mentionner que l'arrondissement a dû procéder à des affectations de 425 200 \$ et réintroduire, comme elle l'avait fait en 2006, l'imposition d'une taxe locale spéciale pour un montant de 900 000 \$ afin de porter notre dotation budgétaire pour nos dépenses de fonctionnement à 35 524 500 \$.

Pour l'analyse de l'évolution budgétaire des revenus et dépenses en regard des projections de 2008, vous vous souviendrez que suite à des conditions climatiques exceptionnelles en début d'année en regard des précipitations de chute de neige jumelées à des coûts reliés à la hausse des produits pétroliers, l'arrondissement a dû recourir à ses surplus accumulés pour un montant de 1 900 000 \$ afin de rencontrer ses obligations budgétaires.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Nous avons investi 7 409 000 \$ dans le programme d'immobilisations 2008 du volet protection (discrétionnaire). Cet investissement inclut un report de 2007 de 3 465 000 \$, des montants transférés des activités financières totalisant 375 000 \$ et des subventions 39 000 \$.

Parmi les principaux investissements réalisés :

• Réfection d'équipement et le réaménagement de parcs et de berges	1 707 000 \$
• Programme de réfection routière	3 261 000 \$
• Programme de protection des bâtiments	1 068 000 \$
• Programme de remplacement de véhicules	1 128 000 \$
• Autres	<u>245 000 \$</u>
	<u>7 409 000 \$</u>

Tout comme en 2007, ces investissements ont été financés par un emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, pour un montant de 7 034 000 \$, de même que par le budget de fonctionnement, pour un montant de 375 000 \$.

Il y a aussi le volet développement pour lequel l'arrondissement de Verdun a réalisé des investissements de 11,5 M\$ rendus possible grâce au report de sommes non dépensées en 2007, soit un montant de 2,9 M\$, ainsi qu'à une somme de 8,6 M\$ dédiée au projet d'aménagement de la Pointe-nord du quartier de L'Île-des-Sœurs et qui provient du fonds d'investissement mis en place par la Ville de Montréal pour promouvoir le développement de grands projets.

Les principaux investissements réalisés sont :

• La construction du boulevard Gaétan-Laberge	803 000 \$
• L'aménagement de parcs et espaces verts	789 000 \$
• Le bouclage du tronçon « C », quartier de L'Île-des-Sœurs	539 000 \$
• Des infrastructures de voirie	746 000 \$
• L'aménagement de la Pointe-nord, quartier de L'Île-des-Sœurs	<u>8 482 000 \$</u>
	<u>11 359 000 \$</u>

La source de financement du volet développement est constituée d'un emprunt de 11 359 000 \$ à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal.

L'arrondissement connaîtra en fin d'année 2008 les soldes qui pourront être transférés en 2009 selon le degré d'avancement des projets actuellement en cours.

En terminant, des dépenses de 4 855 200 \$ ont été enregistrées à ce jour pour l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement, dont la source de financement est identique à celle de 2007.

DOTATION BUDGÉTAIRE 2009

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

C'est dans un contexte de ressources financières limitées que la Ville de Montréal a établi la dotation budgétaire des arrondissements pour l'exercice 2009. Au niveau des revenus, notre dotation budgétaire a été fixée à 3 472 900 \$ et celle de nos dépenses de fonctionnement à 34 131 600 \$.

L'arrondissement bénéficie à même sa dotation de dépenses du fonds de développement pour un montant de 957 300 \$ et du fonds de mise à niveau pour un montant de 138 200 \$. Toutefois, une contrainte correspondant environ aux coûts induits par les hausses salariales et par l'inflation des autres dépenses lui est demandée. Aussi, l'arrondissement doit poursuivre sa participation à l'obligation de réduire ses effectifs de 8,9 % entre 2007 et 2010, soit l'équivalent de 25,8 personnes/année. A ce jour, incluant une réduction de 2 personnes/année déjà prévu pour l'année 2009, il ne restera que 1,8 personne/année à réduire pour l'année 2010. La cible est donc presque atteinte.

Ces éléments représentent donc les contraintes financières auxquelles la Ville et les arrondissements sont confrontés : un déséquilibre entre les dépenses et les revenus qui ne cesse de s'accroître.

L'exercice budgétaire 2009 est en voie d'être complété, les membres du conseil présenteront leurs résultats aux contribuables lors de l'adoption du budget. Or, l'enveloppe budgétaire qui nous fut dédiée s'avère, à priori, insuffisante pour assurer le maintien de l'ensemble des services de qualité que nous offrons aux citoyens de l'arrondissement de Verdun considérant la croissance de ses besoins. Il est acquis, alors, que pour répondre aux attentes des citoyens, l'arrondissement puisera à nouveau dans ses surplus accumulés pour un montant de 316 000 \$ et maintiendra environ le même taux de taxe locale spéciale que celui de 2008.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour les années 2009 à 2011 a été fixé à 11 466 000 \$ par la Ville de Montréal.

Les membres du conseil d'arrondissement sont à finaliser les projets d'investissements à réaliser en 2009 pour un total de 4 059 000 \$.

À noter que depuis 2005, à la suite de la décentralisation, les dépenses d'immobilisations de chaque arrondissement sont à la charge des contribuables où elles sont effectuées plutôt que d'être assumées par l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal. Ainsi, à partir de 2007, au lieu d'être taxé selon un taux uniforme, une taxe spéciale est imposée aux contribuables verdunois pour le financement des dépenses en immobilisations effectuées annuellement depuis 2005 dans l'arrondissement.

Mentionnons que l'arrondissement de Verdun adoptera son budget de fonctionnement ainsi que son programme triennal d'immobilisation lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement le 14 octobre 2008.

**RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE POUR LES CONSEILLERS
QUI OCCUPENT UN POSTE PARTICULIER AU SEIN
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

Pour le maire suppléant : 132 \$/mois
Pour les présidents de commission : 2 032 \$/année
Il n'y a aucune allocation de dépenses en lien avec ces postes.

De plus, chacun des conseillers d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 6 725 \$ par année.

Ces rémunérations additionnelles sont conformes au règlement et à la loi.

CONTRATS

LISTE DES CONTRATS

Tel que requis par l'article 144,7 de la loi 33, la division des ressources financières de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même sous-contractant. Tous ces contrats ont été approuvés par le conseil d'arrondissement au cours de la période de septembre 2007 à août 2008.

CONCLUSION

Je suis fier du bilan que je présente ce soir sur la Situation financière de l'arrondissement. Un bilan qui témoigne, encore une fois, de l'énergie consacrée par une équipe de conseillers et de gestionnaires hautement compétents.

Conforme à l'engagement que nous avons pris de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique adopté en 2005, cette performance positive s'appuie également sur des décisions qui, je l'avoue, ne sont pas toujours faciles à prendre, mais dont le but ultime est de continuer à donner le meilleur service possible à la population.

Nous devons cependant continuer d'être créatif dans nos méthodes de gestion pour faire face aux nombreuses contraintes, tant budgétaires qu'administratives, que nous impose la Ville de Montréal pour atteindre l'objectif de réduction des dépenses qu'elle s'est fixée. Je l'ai déjà dit, et je le répète : nous devons continuer à faire « plus » avec « moins »!

Je compte sur la collaboration de tous et chacun pour continuer à faire de Verdun un arrondissement exceptionnel où il fait bon vivre et vous remercie de votre attention.

Présenté par le Maire de l'arrondissement de Verdun
Monsieur Claude Trudel
Le 2 septembre 2008